



Lettre d'information N°23 - 8 juin 2023

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Les 10 chiffres du bio : L'Agence BIO a présenté les chiffres 2022 si « *l'envie de bio est toujours là chez les agriculteurs* », « *la demande manque pour accueillir leur production* ». [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Aide aux vigneronns, coopératives viticoles après le gel de 2021 : L'arrêté du 31 mai 2023 applique un coefficient de stabilisation aux demandes éligibles du fait du dépassement de l'enveloppe budgétaire à destination des entreprises de l'aval touchées indirectement par l'épisode de gel survenu du 4 au 14 avril 2021. [En savoir plus](#)

Précisions sur les paiements découplés : L'arrêté du 5 juin 2023 complète la réglementation relative aux aides découplées hors « écorégime ». Il fait suite au décret n°2023-409 du 25 mai 2023. [En savoir plus](#)

Plan d'arrachage sanitaire de vignes en Gironde : Le ministre de l'Agriculture, le Préfet et l'Interprofession ont lancé un dispositif d'arrachage sanitaire de vignes pour lutter contre la flavescence dorée en dé-densifiant le vignoble bordelais. [En savoir plus](#)

Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles : Après la période de concertation, le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau s'est vu remettre les synthèses des propositions des différents groupes de travail nationaux qui devraient servir au travail d'écriture du Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles. [En savoir plus](#)

Mieux protéger les produits agricoles : Pour le Parlement européen, les indications géographiques devraient être mieux protégées en ligne. [En savoir plus](#)

Budget de l'UE 2024 : La Commission européenne a proposé un projet de budget 2024 de 189,3 milliards d'euros qui sera complété par environ 113 milliards d'euros de versements de subventions au titre de NextGenerationEU, l'instrument de relance post-pandémique de l'UE. [En savoir plus](#)